



# MAIRIE DE PERLY-CERTOUX

## LES PAGES JAUNES - INFORMATIONS OFFICIELLES

MARS 2018

Route de Certoux 51 - 1258 Perly-Certoux - Tél. 022 721 02 50 - Fax : 022 721 02 51

E-Mail : [info@perly-certoux.ch](mailto:info@perly-certoux.ch) - Site internet : [www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch)

### Heures d'ouverture :

lundi et mercredi 8h30/12h - 14h/18h - mardi 9h/12h - jeudi et vendredi 8h30/12h

En dehors de ces heures, le secrétariat est ouvert sur rendez-vous.



### Sécurité :

**Police municipale :** Route de St-Julien 122, Plan-les-Ouates, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30,  
Téléphone : 022 884 64 50

**Police cantonale :** Poste de Carouge, rue de la Fontenette 18 - 1227 Carouge 13  
Téléphone : 022 427 66 00

**En cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.**

### Social :

**Relais social communal :** tél. 022 721 02 66

## DECISIONS/DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 14 décembre 2017, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé**, par 16 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de renoncer à faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 22 novembre 2017 relative à la subvention de CHF 60'000.- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour les travaux d'aménagement et de rénovation des Bibliobus.
- ✓ **Décidé**, par 16 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de renoncer à faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 22 novembre 2017 relative à la subvention de CHF 880'000.- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour la mutualisation et l'harmonisation des systèmes d'information et de communication de la police et des APM.
- ✓ **Approuvé**, par 16 voix « pour », soit à l'unanimité, le dépassement de crédit de CHF 1929.- pour l'attribution des subventions au mouvement junior 2016 / 2017.
- ✓ **Adopté**, par 16 voix « pour », soit à l'unanimité, les conclusions du rapport de la Commission des sports concernant les subventions au mouvement juniors 2016 / 2017.
- ✓ **Adopté**, par 16 voix « pour », soit à l'unanimité, les conclusions du rapport de la Commission des affaires sociales concernant les subventions aux associations selon le budget 2017.
- ✓ **Pris**, par 16 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, une délibération décidant :
  1. De procéder à des amortissements complémentaires en 2017 d'un montant total de 3'574'000CHF sur les crédits suivants :

- Rubrique 33.332 «Cheminement piétonnier (mail) 2 <sup>ème</sup> étape»	200'000 CHF
- Rubrique 33.332 «Nouvel hangar de Certoux (participation)»	<u>100'000 CHF</u>
<b>Total rubrique 33.332</b>	<b>300'000 CHF</b>
- Rubrique 34.332 «Drainage terrain A football»	40'000 CHF
- Rubrique 34.332 «Vestiaires et buvette du Football»	350'000 CHF
- Rubrique 34.332 «Terrain et patinoire synthétiques»	<u>300'000 CHF</u>
<b>Total rubrique 34.332</b>	<b>690'000 CHF</b>
- Rubrique 35.332 «Réalisation Agorespace»	<u>15'000 CHF</u>
<b>Total rubrique 35.332</b>	<b>15'000 CHF</b>
- Rubrique 62.332 «Aménagement ch de la Mairie»	130'000 CHF
- Rubrique 62.332 «Aménagement route de Certoux Poste-Mairie»	19'000 CHF
- Rubrique 62.332 «Aménagement route de Certoux-Lully-ch du Pont - CE»	500'000 CHF
- Rubrique 62.332 «Aménagement route de Certoux-Lully-giratoire»	100'000 CHF
- Rubrique 62.332 «Aménagement route de Base + zones 20/30 village de Certoux»	350'000 CHF
- Rubrique 62.332 «Aménagement ch. du Relai»	100'000 CHF

- Rubrique 62.332 «Zone 20 et aménagement 4 places – village de Perly»	300'000 CHF
- Rubrique 62.332 « Création trottoir piste cyclable Base – Lully »	<u>100'000 CHF</u>
- <b>Total rubrique 62.332</b>	<b>1'599'000 CHF</b>
- Rubrique 71.332 «Collecteur eaux ruissellement Polies - Pont»	100'000 CHF
- Rubrique 71.332 «Collecteur EC-EU route de Certoux Relai St-Julien»	300'000 CHF
- Rubrique 71.332 «Remplacement collecteurs village de Perly»	<u>400'000 CHF</u>
<b>Total rubrique 71.332</b>	<b>800'000 CHF</b>
- Rubrique 72.332 «Déchetterie»	40'000 CHF
- Rubrique 72.332 «Déchetterie rénovation et aménagement»	<u>130'000 CHF</u>
<b>Total rubrique 72.332</b>	<b>170'000 CHF</b>

2. De comptabiliser ces amortissements complémentaires en 2017 sous les rubriques 33.332 pour un montant de 300'000CHF, 34.332 pour un montant de 690'000CHF, 35.332 pour un montant de 15'000 CHF, 62.332 pour un montant de 1'599'000 CHF, 71.332 pour un montant de 800'000CHF, 72.332 pour un montant de 170'000CHF.

3. D'ouvrir à cet effet un crédit budgétaire supplémentaire 2017 de 3'574'000CHF.

4. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

✓ **Adopté**, par 13 voix « pour », deux voix « contre » et une abstention, le Règlement du prêt des salles communales, qui sera revu dans une année.

✓ **Validé**, par 16 voix « pour », soit à l'unanimité, la poursuite du projet d'aménagement du chemin du Pont et de mise en zone 30km/h.



Le procès-verbal complet de chaque séance peut être lu sur le site internet de la commune.

## PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2018

**jeudi 22 mars à 20heures**

**Jeudi 26 avril à 20 heures**  
(présentations des comptes 2017)

**Jeudi 24 mai à 20 heures**  
(adoption des comptes 2017)

L'ordre du jour des séances est affiché sur le panneau d'affichage de la Mairie une semaine environ avant la séance ainsi que sur le site internet de la commune : [www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch)

Les séances ont lieu dans la salle du Conseil municipal, au 2<sup>e</sup> étage de la mairie (51, route de Certoux).

Elles sont publiques et des échanges informels avec l'Exécutif et les membres du Conseil municipal peuvent avoir lieu à l'issue de chaque séance du Conseil municipal.

## ACTUALITES COMMUNALES

### JOBS D'ETE 2018

**Tous les jeunes dès 15 ans révolus souhaitant travailler sur la commune cet été, peuvent postuler pour un job d'été à la mairie.**

Dates : du 2 au 20 juillet 2018 pour les travaux de conciergerie ;  
de mi-juin à mi-septembre 2018 pour les travaux au Service des Espaces verts et Environnement ;  
trois semaines en août 2018 pour un poste administratif au Service Bâtiments et Infrastructures.

Attention : le nombre de places étant limité, la priorité sera donnée aux jeunes domiciliés sur la commune. Pour postuler aux Service des Espaces verts et Environnement, il faut être titulaire du permis de conduire pour la voiture.

Intéressé-e ? Postule en ligne sur [www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch) ou écris une lettre de motivation, et adresse-la, accompagnée d'un curriculum vitae, à Mairie de Perly-Certoux, route de Certoux 51 1258 Perly-Certoux.

**Délai : 31 mars 2018**

## BILBIOBUS EN 2017 : LES JEUNES LECTEURS L'ADORENT !

Le Bibliobus, ce sont 4000 ouvrages en plusieurs langues qui roulent jusqu'à vous. Stationné chaque quinze jours à côté de la Mairie, il attend les lecteurs de tous âges pour des emprunts, gratuits, après inscription.

En 2017, les habitants ont particulièrement apprécié cette prestation, avec un nombre d'inscriptions chez les adultes (6) et chez les jeunes (8) en hausse par rapport à 2016. Le nombre des prêts a quelque peu diminué chez les adultes (879 en 2017 contre 916 en 2016) mais pas chez les jeunes : 1888 emprunts en 2017 contre 1794 en 2016.

La lecture ? A côté des tablettes, un loisir simple et accessible, dont il faut profiter !

### Horaire des passages en 2018

26 Perly-Certoux le jeudi 15:00-18:00											
Derrière la Mairie, Route de Certoux 51											
jan	fév	mar	avr	mai	juin	juil	aoû	sep	oct	nov	déc
11	08	08	05	03	14	12	23	20	04	01	13
25	22	22	19	17	28				18	15	
				31						29	



## INFORMATIONS OFFICIELLES

### SE PROTEGER CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les processionnaires sont de petits papillons nocturnes gris-brun. Leurs chenilles sont dotées de poils urticants qui peuvent poser des problèmes pour la santé. Les chenilles des processionnaires se reconnaissent facilement à leur comportement colonial : elles se déplacent à la queue leu leu, formant un ruban de chenilles hérissée de longs poils.

Il faut éviter tout contact direct avec ces larves ou leur nid. Il est fortement recommandé de détruire ces insectes, qui peuvent s'établir à proximité des espaces urbanisés, notamment en privilégiant la lutte biologique ou en incinérant les nids.



**Le règlement du 28 décembre 1976 sur la protection des arbres stipule l'obligation d'éliminer les cocons avant la fin du mois de mars. Informations complémentaires : <http://ge.ch/nature/actualites/se-proteger-contre-les-chenilles-proceSSIONNAIRES>**

### MÉDAILLES DE CHIENS 2018

Les médailles de chiens 2018 sont en vente à la mairie pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Pièces à présenter :

- Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données centrale Amicus;
- Attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique "détenteurs de chien" pour l'année en cours;
- carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide;
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours théorique ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV;
- si nécessaire, l'attestation du suivi du cours pratique ou le justificatif de la dispense délivrée par le SCAV.

**La médaille devra être acquise avant le 1er avril 2018**

information sous : [www.ge.ch/chien](http://www.ge.ch/chien)

Nous avisons les détenteurs de chiens qu'il est interdit de les promener sans laisse dans les localités ainsi que sur les voies publiques, les écoles ainsi que leurs préaux. (Règlementation d'application de la loi sur les chiens M 3.45.01)

Nous remercions des détenteurs de chiens de bien vouloir ramasser leurs déjections au moyen de sacs prévus à cet effet et placés dans plusieurs lieux de la commune et les jeter dans la plus proche poubelle.

# ENVIRONNEMENT 2018

## DECHETS – LES PROCHAINES DATES

Les levées au porte à porte (sauf encombrants) concernent Perly-Sud et Certoux uniquement.

### Prochaines levées des déchets encombrants :

(Attention : pas de tuiles, plots en ciment, gravats de chantier dans ces levées de porte-à-porte).

Samedi 10 mars  
Samedi 26 mai



### Prochaines levées de papiers et cartons :

Mardi 27 mars  
Mardi 24 avril



En dehors de ces dates, le vieux papier peut être déposé à la déchetterie communale. Une levée supplémentaire de papier est organisée le 2<sup>e</sup> mardi du mois.

### Levée des déchets verts de jardin :

Chaque lundi après-midi



### Levée des déchets de cuisine :

Chaque jeudi après-midi



### Prochaines levées de verre :

Mardi 27 mars  
Mardi 24 avril



En dehors de ces dates, le verre peut être déposé à la déchetterie communale.

Les levées sont effectuées le lendemain d'un jour férié

**ESREC = ESpaces de REcupération pour les déchets non répertoriés dans notre déchetterie, gratuit pour les privés**

ESREC du site de Châtillon  
Rte d'Aire la Ville  
1233 BERNEX  
022.420.91.22

ESREC de la Praille  
Av. de la Praille 47  
1227 CAROUGE  
022.388.11.99

#### Heures d'ouverture :

Lu-Ven : 14h30 – 19h30

Sa-Dim : 9h30 – 17h

**Continuons et essayons d'augmenter notre proportion de déchets triés !**

## DISTRIBUTION DE LA P'TITE POUBELLE VERTE



**Pas encore reçu votre kit ?**

**Il est disponible gratuitement à la Mairie !**

L'enjeu de cette poubelle : améliorer le taux de tri de la commune, qui doit dépasser les 50% (le taux 2017 est calculé par le canton en 2018). Le tri des déchets de cuisine participe à l'augmentation du taux de tri global.

**En 2017, les habitants de la commune qui ont fait le tri des déchets de cuisine, ont récolté 34.2 tonnes de bio-déchets !**

**Félicitations à toutes et tous et poursuivons cet effort en 2018 !**